

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00382 Numéro SIREN : 849 896 899 Nom ou dénomination : 2A-NCR
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2023 sous le numéro de dépôt 3215

Désignation de l'entreprise		SARL 2A-NCR		VERNEUIL SUR AVRE RN12		DEPOSE AU N° 12	
Adresse de l'entreprise				27130 VERNEUIL SUR AVRE		18 JUN 2023	
SIRET		8 4 9 8 9 6 8 9 9 0 0 0 1 0				3215	
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122022	
				Exercice N-1 clos le		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	407 649	012		407 649	407 649
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	132 509	030	67 458	65 052	83 693
	Immobilisations financières* (1)	040	7 861	042		7 861	7 861
	Total I (5)	044	548 019	048	67 458	480 561	499 203
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	13 116	052	13 116	13 950
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	32 691	070	32 691	8 082	
		072	18 370	074	18 370	10 055	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	137 706	086	137 706	271 738	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	201 883	098	201 883	303 825	
	Total général (I + II)	110	749 902	112	67 458	682 444	803 027
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000			
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134	43 800	10 990			
	Résultat de l'exercice	136	5 160	32 810			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	49 960	44 800			
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	412 997	492 388			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	48 813	34 509			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	170 675	231 330			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	632 484	758 227				
Total général (I + II + III)				180	682 444	803 027	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	7 861	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	322 699	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	662	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Exercice N-1 clos le
31122021

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **682 444 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 225 268 euros** et un total **charges de 1 220 108 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 5 160 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	407 649					407 649
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	407 649					407 649
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	130 563		662			131 225
	Instal., agencement, aménagement divers	1 284					1 284
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	131 847		662			132 509
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7 861					7 861
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 861					7 861
TOTAL		547 357		662			548 019

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	47 617	19 046		66 663
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	538	257		795
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 155	19 303		67 458
TOTAL		48 155	19 303		67 458

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

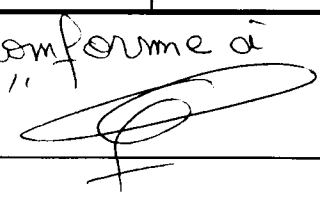
Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 861	7 861	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	32 691	32 691	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	393	393	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 172	9 172	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	8 805	8 805	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	58 921	58 921	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	412 997	90 297	322 699	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	48 813	48 813		
	Personnel et comptes rattachés	43 047	43 047		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 789	21 789		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 059	8 059		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	667	667		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	97 113	97 113		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	632 484	309 785	322 699	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	250			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	79 641			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	97 113			

"Certifié conforme à l'original"



ARRIVÉ AU TRIBUNAL

18 JUIL. 2023
2A-NCR

S.A.R.L au capital de 1 000,00 €

DE COMMERCE D'AVREUX

Siège social :
VERNEUIL SUR AVRE RN12

27130 VERNEUIL SUR AVRE

RCS 84989689900010

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 30/06/2022

Le 30/06/2022 à 16 heures, les associés de la société 2A-NCR, S.A.R.L au capital de 1 000,00 €, se sont réunis au siège social de l'entreprise.

L'assemblée est présidée par AISSOU NASSER, Gérant, qui constate que la totalité du capital est représentée et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose alors sur le bureau :

- le rapport de gestion de la gérance,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2022,
- le texte des résolutions proposées.

Puis, le Président déclare que les documents ci-dessus énumérés ont été mis à la disposition des associés quinze jours avant la présente réunion.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et les associés confirment, chacun pour leur part, avoir eu connaissance de ces documents dans les délais prescrits.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la société,
- approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2022,
- quitus au Gérant,
- affectation des résultats,
- rémunération de la gérance.

Lecture est donnée des rapports du Gérant.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

SA

NA

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2022, décide de les approuver tels qu'ils lui sont présentés et donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de 5 160,07 € comme suit :

Report à nouveau	5 160,07 €
Total :	5 160,07 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

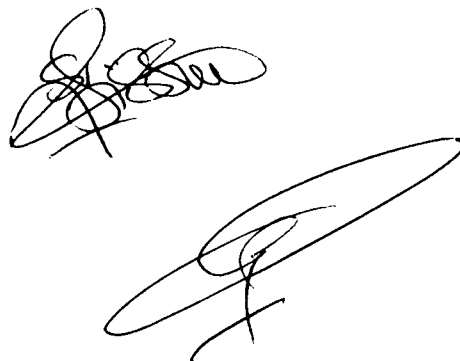
L'assemblée générale décide d'approuver la rémunération nette allouée au Gérant au cours de l'exercice pour un montant de 31 163,22 €.

Les charges sociales afférentes à ces rémunérations seront prises en charge par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par les associés.

Two handwritten signatures in black ink, one above the other, representing the signatories of the minutes.

2A-NCR
S.A.R.L au capital de 1 000,00 €
Siège social :
VERNEUIL SUR AVRE RN12

27130 VERNEUIL SUR AVRE
RCS 84989689900010

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31/12/2022

Monsieur AISSOU NASSER, Gérant de la société 2A-NCR, a établi, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les éléments comptables qui suivent sont présentés en euros.

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous vous précisons tout d'abord que tous les éléments comptables vous sont présentés en euros

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I - PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE

1) Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Afin de vous permettre d'apprécier le niveau d'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et ses résultats, nous avons établi un tableau synthétique faisant ressortir le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le résultat financier, le résultat courant avant impôts, le résultat exceptionnel, l'impôt sur les sociétés acquitté et le résultat net comptable.

SA NA

Ces soldes de gestion vous sont donnés pour l'exercice écoulé et pour l'exercice précédent.

	EXERCICE N	EXERCICE N - 1
Chiffre d'affaires	1 212 465,00	699 325,75
Résultat d'exploitation	12 152,74	36 888,45
Résultat courant avant impôts	5 514,00	32 809,73
Résultat exceptionnel	-353,93	0,00
Impôt sur les sociétés	0,00	0,00
Résultat net	5 160,07	32 809,73

Vous constaterez que le chiffre d'affaires est passé de 699 325,75€ pour l'exercice 2021 à 1 212 465,00€ pour l'exercice 2022

Le résultat net est quant à lui passé de 32 809,73€ pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 à 5 160,07€ pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

2) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

3) Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

4) Activité de la société en matière de recherche et développement

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

III - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de 5 160,07 €, comme suit :

Report à nouveau	5 160,07 €
Total :	5 160,07 €

GA

NA

IV - RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

V - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

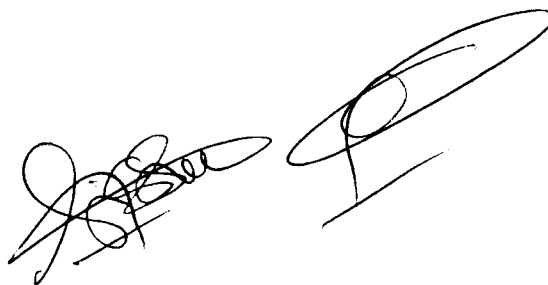
Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

VI - REMUNERATION DE LA GERANCE

Nous vous demanderons de ratifier la rémunération nette allouée au Gérant au cours de l'exercice pour un montant de 31 163,22 €.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice clos le 31/12/2022.

La gérance,

Two handwritten signatures in black ink, one on the left and one on the right, both appearing to be stylized and illegible.